



La Gazette de Maizeroy-Chevillon

Le mot du Maire - Projet en cours

Dans ce numéro :

Le Conseil Municipal P. 2, 3

Vie Locale P. 3, 4, 8

Espace jeunesse P. 5

Réflexion et projet P. 6

Informations pratiques P. 6

Environnement P. 7

Sécurité P. 8

Jeux P. 8

Retrouvez l'information
communale en direct sur
notre site Internet
www.maizeroy.net

La moitié de l'année est écoulée. L'équipe municipale et moi-même n'avons pas chômé. La carte communale a été approuvée par le Préfet et nous avons enfin un plan d'urbanisme réfléchi.

Les radars cinémomètres ont apporté leurs premières données : mesures de vitesse, flot des véhicules sur nos routes etc. Nous vous présentons le bilan en page intérieure.

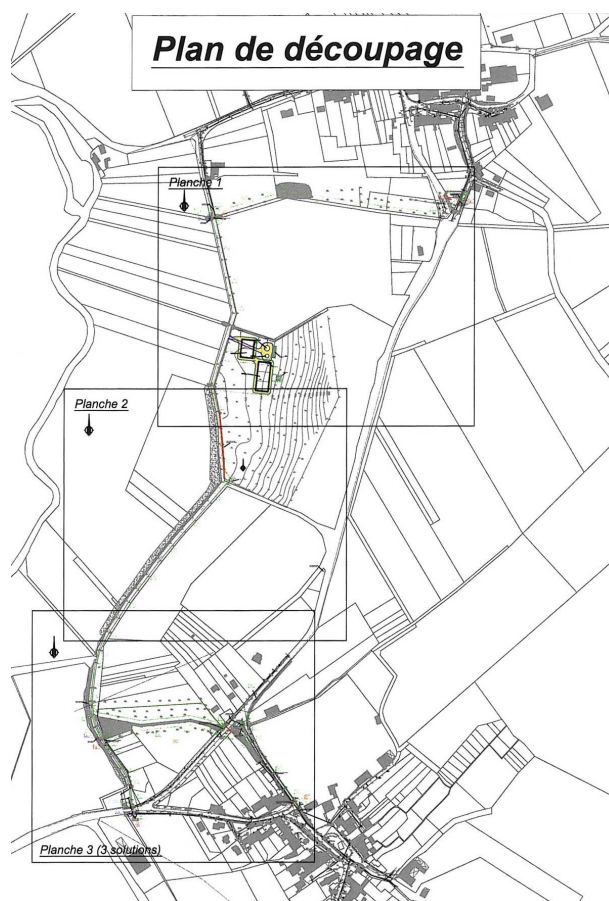
Notre préoccupation majeure est l'assainissement de nos deux villages et leur raccord à une nouvelle station d'épuration d'une capacité de plus de 600 habitants ce qui couvrira nos besoins dans la perspective de nos futures extensions. Malheureusement, nous avons appris que les subventions ne seraient pas à la hauteur de nos espérances (de l'ordre de 40% seulement) et ce pour les motifs suivants : nous possédons déjà une station et le rejet dans la Nied n'est pas considéré comme milieu sensible alors que la nouvelle loi sur l'eau en 2012 nous impose d'être en conformité et de tout faire pour que nos rivières retrouvent leur limpidité et qualité d'antan.

A ce jour, toutes les études sont terminées et nous avons choisi le type de station nécessaire. Les appels d'offre peuvent être lancés. Le coût estimé (1 500 000 euros) est trop élevé pour nos finances et nous conduits à faire un emprunt sur 30 ans. Il faut savoir que ce sera la taxe d'assainissement prélevée sur les factures d'eau qui remboursera les travaux. C'est pourquoi je tenais à vous informer d'ores et déjà de l'aug-

mentation obligée mais progressive de cette taxe.

Des parents demandent l'aménagement d'espaces de jeux pour les enfants, jeunes et ados qui manquent actuellement. Nous réfléchissons à ce problème. D'une part, il faut prendre en compte la situation géographique de notre commune, scindée en 2 parties qui conduit à faire tout en double pour satisfaire les citoyens. D'autre part, la commune ne dispose d'aucun terrain à mi-chemin entre les 2 villages capable d'accueillir par exemple un city-stade dont le coût en moyenne est de 150 000 euros. Rien n'est simple en ce domaine et nous étudierons vos idées et suggestions au conseil municipal.

A Toutes et à Tous, nous souhaitons de très bonnes vacances reposantes et ensoleillées.



Le Conseil Municipal

Résumé du Conseil Municipal du 15 janvier 2009

Travaux de sécurité routière

Le Conseil Municipal accepte le projet des aménagements de sécurité routière pour nos deux villages et autorise M. le Maire à demander une subvention au titre des amendes de police.

Salle communale, augmentation des locations.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs pour la location de la salle communale de 20%.

Convention de prestations des services

Le CM autorise M. le Maire à signer une convention de prestations de services avec la Communauté de Communes du Pays de Pange (CCPP).

Revalorisations indiciaires

Les salaires du personnel ont été revalorisés à effet du 1^{er} février 2009 à savoir, indice 336 (agent administratif) et 318 (adjoint technique).

Adhésion des 13 communes du SE CHENOIS au SEBVF

Le CM accepte l'adhésion des 13 communes du SE CHENOIS, en cours de dissolution, au SEBVF.

Personnel: heures supplémentaires

Le CM autorise M. le Maire à faire effectuer au personnel des heures supplémentaires en fonction de la charge de travail.

Agent recenseur : rémunération

Il a été décidé de verser une rémunération brute de 750 euros à l'agent recenseur.

Coordinatrice communale : rémunération

Le montant de celle-ci a été fixée à 250 euros.

Carte communale

Le CM décide à l'unanimité des voix d'approuver la carte communale telle que définie dans le dossier qui sera tenu à la disposition du public.

Zone d'assainissement

Le CM accepte à l'unanimité des voix le zonage d'assainissement.

Résumé du Conseil Municipal du 13 mars 2009

Comptes administratifs de la commune - Budget principal et assainissement

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des voix les comptes administratifs 2008 présentés par le premier adjoint.

Comptes de gestion 2008 - Budget principal et assainissement

Le Conseil Municipal adopte les comptes de gestion 2008 dressés par le Receveur Municipal à l'unanimité des voix.

Affectation du résultat de fonctionnement 2008 assainissement

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

excédent au 31/12/2008 : 46.913,80 euros

- exécution du virement à la section investissement : 36 041,17 euros
- affectation à l'excédent reporté compte créditeur : 10.872,63 euros

Budget primitif 2009

Les budgets primitifs sont adoptés à l'unanimité des voix et s'équilibrent comme suit :

Budget principal :

- fonctionnement dépenses et recettes : 195.192,73 euros
- investissement dépenses et re-

cettes : 158.049,00 euros

Assainissement :

- fonctionnement dépenses et recettes : 39.945,63 euros
- investissement dépenses et recettes : 134.986,80 euros

Taux des quatre taxes

Le Conseil Municipal, compte tenu de la situation économique difficile, décide de ne pas augmenter les taxes en 2009.

Les taux de 2008, à savoir 9,12 % (taxe d'habitation), 10,20 % (foncier bâti), 33,52 % (foncier non bâti), 11,89 % (taxe professionnelle) sont donc maintenus.

Transfert des compétences à la CCPP et disposition diverse supplémentaire

Voie verte - avaloirs d'eau pluviale et dérivés - instauration d'une dotation de solidarité : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer ces compétences à la CCPP et de rajouter en disposition diverse une dotation de solidarité.

Organisation d'un festival de musique par l'association Familles Rurales les 26 et 27 juin : demande de subvention

L'association Familles Rurales présente son projet. Le Conseil Municipal autorise cette manifestation dans la mesure où les organisateurs fassent toutes les déclarations aux organismes concernés, prennent toutes les mesures de sécuri-

té nécessaires au bon fonctionnement de cette manifestation et s'engagent à respecter les horaires et l'environnement. La commune subventionnera cette manifestation à hauteur de 500 euros.

Installation des radars avertisseurs de vitesse

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à demander à Mme M.J. ZIMMERMANN une subvention au titre de sa réserve parlementaire.

Travaux de voirie

Le CM adopte les travaux de voirie qui s'élèvent à 82.577,82 euros TTC et inscrit cette somme au budget primitif 2009. Toutefois une partie des travaux à effectuer sur la partie terminale de la rue du Moulin ne sera pas effectuée dans l'immédiat car des travaux d'assainissement doivent être réalisés au préalable.

Demande d'un agriculteur de Chevillon

Ce dernier demande à la Commune de dénoncer auprès du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux la sous-location d'un terrain communal mis à la disposition d'un locataire. Un dossier va être constitué et sera transmis au tribunal afin de solutionner ce litige.

Conservatoire des sites

M. POINSIGNON s'est porté candidat comme délégué auprès du Conservatoire des Sites.

Résumé du Conseil Municipal du 24 avril 2009

Immeubles collectifs-installation d'une taxe de dispense de fosse sceptique par appartement

Le Conseil Municipal décide par huit voix pour, une abstention et deux contre, d'instaurer dans le cadre de logements collectifs, une taxe de dispense de fosse sceptique par appartement. Cette taxe sera calculée en fonction de la taille de l'appartement :

- 1.000 euros pour un F1
- 1.500 euros pour un F2
- 2.000 euros pour un F4 et F5
- 3.000 euros au-delà du F5

Etant entendu que cette participation ne pourra excéder 80 % du coût de fourniture et de pose d'une installation d'épuration individuelle réglementaire.

Révision du POS de Courcelles-Chaussy

Le CM examine ce projet et n'a aucune observation à signaler à ce sujet.

Convention de service avec les piégeurs mosellans.

Le CM décide de souscrire une convention avec les Piégeurs Mosellans pour des interventions de piégeage d'animaux nuisibles.

Assainissement - Remplacement de la conduite rue de la Fontenelle

Dans le cadre des travaux d'assainissement, il y a lieu de remplacer la conduite d'eaux usées rue de la Fontenelle. Après examen des différentes propositions, le CM décide de choisir la planche 3 variante I de l'avant projet détaillé par BEREST.

Assainissement - Choix du type de station

Le CM, après examen des différentes possibilités, se prononce pour une station à boues activées.

Résumé du Conseil Municipal du 3 juillet 2009

Mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une mission d'assistance technique.

Contrat de maîtrise d'œuvre BEREST - Avenant n° 1

Suite à la modification du programme assainissement le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 1 prévoyant un réajustement du forfait de rémunération..

Projet éolien

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier de la Société ECOVENT

pour un projet éolien sur la Commune de MAIZEROY. Le Conseil autorise par 4 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention la Société à mener les études afin d'établir la faisabilité de ce projet.

Cinémomètres

Le Maire avise le Conseil Municipal de la subvention octroyée par le Conseil Général pour l'achat de ces cinémomètres. La Commune s'engage à prendre ultérieurement en charge la gestion de ces équipements.

Affaire SIMON LACROIX

La Commune décide de retirer sa

plainte. En effet, suite à l'audience de conciliation Mr LACROIX a pu justifier qu'il payait un prestataire pour s'occuper du terrain qu'il louait à la Commune.

Achat de dictionnaires pour les enfants de la Commune

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mr l'Adjoint, décide d'acheter chaque année des dictionnaires pour les enfants de la Commune afin de les encourager dans la poursuite de leurs études. Seront bénéficiaires, les enfants entrant en primaire et ceux entrant au collège.

Vie Locale

Résultat des élections Européennes

Suite au dépouillement des votes des Elections Européennes du 7 juin 2009, les résultats se sont établis comme suit :

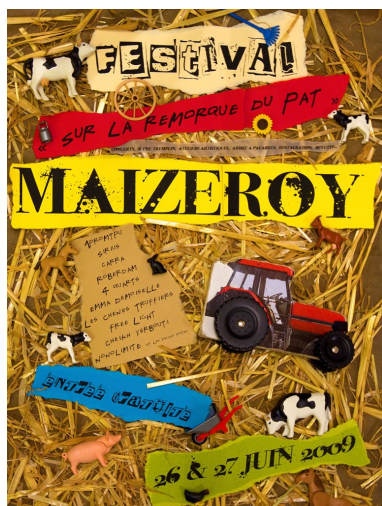
Inscrits	205	Votants	107
Blancs/nuls	10	Exprimés	97

Les listes Europe Démocratie Esperanto, RIC, Debout la République, Parti Humaniste, Communistes, Neweuropéens, Europe décroissance et Alliance Royale n'ont obtenu aucune voix.



Libellé abrégé	Liste conduite par	Voix
NPA	Yvan ZIMMERMANN	12
PS	Catherine TRAUTMANN	16
Lutte ouvrière	Claire ROCHER	1
Majorité présidentielle	Joseph DAUL	16
Europe écologie	Sandrine BELIER	21
FN	Bruno GOLLNISH	5
MPF CPNT Libertas	Christophe BEAUDOUIN	2
Alternative libérale	Christian BRAGA	2
Alliance écologiste indépendante	Antoine WAECHTER	7
Front de gauche	Hélène FRANCO	2
Modem	Jean-François KAHN	13

Festival pluriculturel « Sur la remorque du Pat »



Les 26 et 27 Juin, c'est déroulé le premier festival de Musique << Sur La Remorque du Pat >> organisé par Familles Rurales Grain's de Folies.

Cette manifestation a réuni 18 groupes musicaux dont 8 groupes pour le tremplin organisé le samedi après midi.

La première soirée a commencée par un concert d'un quatuor de saxophones, le groupe 4Quarts. Entre les différents concerts, Free Light, ensemble de cuivre (trompette, cor, saxophone, etc...) a animé ces interludes. Cheikh Yerbouti (musique Orientale et de différentes tendances) a pris le relais créant des atmosphères intimes alternant avec des ambiances festives où chaque membre du groupe exprime sa personnalité.

Puis Emma Demoiselle (chanson française) a ensorcelé le public par ses chants qui vous attrapent et ses mélodies qui trottent dans la tête et le cœur.

En fin de soirée, Nono Limites et les Psychopotes ont interprétés du rock acoustique abusé et de la chanson française festive, au choix !

Pendant ce temps là, la buvette et les casses croûtes fonctionnaient à plein régime.

Samedi a vu évoluer les différents interprètes pour le concert tremplin, ce qui a permis à des jeunes de jouer, pour certains, pour la pre-

mière fois devant un public.

En même temps, d'autres animations avaient lieu, comme l'Arbre à palabres où deux conteuses se relayaient pour raconter des histoires à l'ombre d'un tilleul centenaire. Juste à côté, Jean-Marie Breniere, présentait son bestiaire de fer, une exposition de sculpture où il redonne vie à d'anciens outils et rebus métalliques. En plus il façonnait devant le public de nouveaux objets.

Une association, Mo-no Sakou, qui œuvre en faveur du Tchad, tenait un stand pour expliquer son action.

Les enfants avaient aussi leur coin, où ils pouvaient s'initier aux arts plastiques sous la direction de Michelle Bacalla (art thérapeute).

La soirée a débuté par le concert du vainqueur du tremplin, John Efka, auteur compositeur interprète lorrain, qui avec ses textes nourris d'instant de vie nous transportent et nous intriguent. Puis ce fut au tour de Carra, chanteur compositeur Australien, qui a fait le détour par Maizeroy, pour nous interpréter ses airs reggae et blues. Par la suite c'est le groupe Sirius qui a séduit le public (folk, chanson française, musique acoustique),

Deux frères qui écrivent leur ressenti, leurs idées et parfois des textes plus légers sur des musiques variées souvent fortes en ambiance.



Et enfin Robert Dam (chanson française, pop) qui nous a interprété des chansons dites de saison avec un côté fleur bleu ou un côté sérieux avec la chaleur de l'été ou la mélancolie de l'automne. A son invitation, pour le final, tous les volontaires encore présents sont montés sur scène pour une chanson en commun et un hommage pour le travail accompli.

Ce festival était placé aussi sous le signe de l'Ecologie et du Développement Durable avec le tri sélectif qui était organisé ainsi que l'utilisation de verres compostables en amidon de maïs et en carton, mais aussi par l'installation de toilettes sèches (de la sciure à la place de l'eau).

Encore merci pour l'organisation et rendez vous l'année prochaine.



Espace jeunesse

Un geste culturel

A la veille des vacances, la municipalité a réuni les enfants de la commune qui franchissent cette année une étape importante de leur scolarité.

C'est ainsi que les enfants de maternelle qui entreront à la "grande école" au CP se sont retrouvés aux côtés de leurs aînés qui iront au collège. Chaque enfant a reçu un dictionnaire adapté à sa future scolarité, outil indispensable d'ouverture à la Connaissance et d'autonomie intellectuelle.

Les élus ont souhaité personnellement, à chacun, d'abord de très bonnes vacances et beaucoup de réussite dans leurs études. Les enfants étaient visiblement émus et les parents ravis de cette heureuse initiative. Cette petite céré-



monie s'est achevée par le verre de l'amitié et l'ambiance fleurait déjà bon les vacances. La prochaine rentrée,

c'est à des années lumières et il sera temps d'y penser en temps voulu !!!

Des abeilles et des mystères



Le 24 juin, six enfants de Maizeroy-Chevillon ont découvert le rucher école du Saulcy encadrés par deux membres de la commission jeunesse.

Grâce à la précision de trois apiculteurs bénévoles, les enfants ont découvert un monde aux codes mystérieux où les règles surprennent souvent. Les questions ont fusé : de la composition du miel aux fonctions de la reine et des ouvrières, les enfants de 6 à 13 ans ont compris les mécanismes de régulation de population au cœur de la ruche, la ponte des reines (2000 œufs par jour) ou les particularités de l'alimentation des reines et ouvrières.

Le rucher école, composé d'une douzaine de ruches, permet à la fois une approche explicative et le plaisir de découvrir l'intérieur de la ruche. Après avoir endossé le vêtement coutumier de l'apiculteur, les enfants ont vu les apiculteurs extraire les cadres contenant des œufs (couvain

composé d'œufs et de larves), du pol-

len et des fleurs. Après les explications concernant les abeilles et les phéromones qu'elles émettent pour signaler le danger, le principe de l'enfumage ou la démonstration d'un marquage de reine, nous avons visité la miellerie et goûté le miel.

Les anecdotes n'ont pas manqué : saviez-

vous que les abeilles avalent le nectar des fleurs et se l'échangent 3 fois en le recrachant pour obtenir le miel. Des yeux ronds ont entendu l'existence de vols d'hiver, dits vols de propreté visant à délester les abeilles des déjections accumulées dans leur intestin. Mais c'est le sort réservé aux mâles qui a le plus surpris les enfants : n'ayant que la fonction de simples reproducteurs et de ventilation de la ruche par forte chaleur, les mâles sont chassés à l'automne pour préserver les réserves de nourriture. Les lois de la nature sont impitoyables.....Quant aux piqûres, dès que l'abeille pique, elle perd son dard donc sa vie puisqu'elle perd alors une partie de ses intestins avec l'arrachement de ce dernier.



Réflexions et projets

Etude pour la création du crèche sur le canton

La Communauté de Communes du Pays de Pange conduit une vaste réflexion sur l'éventuelle création d'une crèche sur le canton.

C'est la Ligue de l'Enseignement qui est chargée de faire l'étude-diagnostic. Un premier recueil de données a permis d'obtenir de précieux renseignements : démographie, axes routiers, répartition des habitants, projets immobiliers... Autant d'informations utiles pour faire



avancer le projet en toute connaissance de cause.

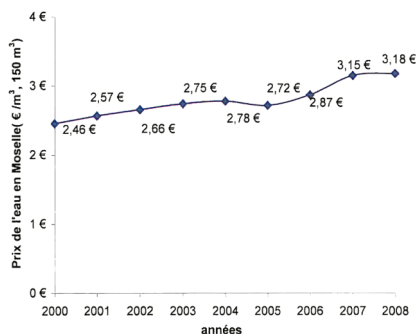
Actuellement en cours, une enquête auprès des parents via les écoles et les mairies renseignera sur les besoins et attentes des parents. Messieurs RUFF, vice-président de la CCPP et SEPA-NIAK, du comité de pilotage, suivent attentivement le dossier. Ils vous feront part régulièrement de l'avancée du projet.

Informations pratiques

Prix de l'eau à Maizeroy

3,18 €/m³ : Prix moyen hors TVA facturé aux usagers de la Moselle en 2008

D'importants investissements en matière d'assainissement des eaux usées ont été



consentis par les collectivités dans les années 1990. Ces travaux se sont accompagnés d'une hausse très substantielle du prix de l'assainissement qui a doublé entre 1990 et 2000.

Depuis 2000, le prix global de l'eau a

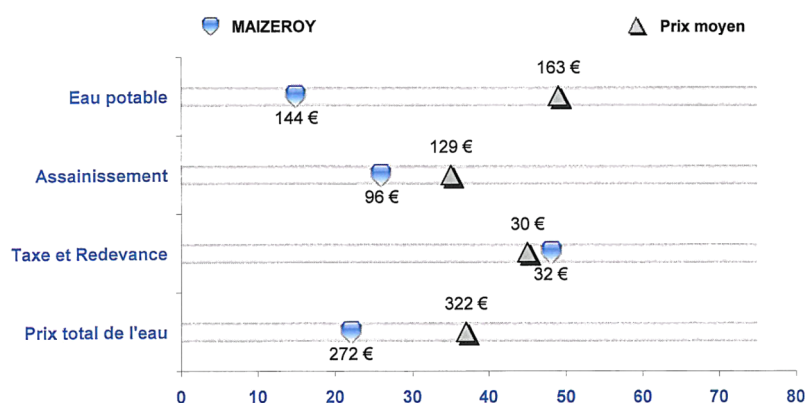
augmenté en moyenne de 3,5 % par an.

Prix de l'eau 2008 à Maizeroy (facture annuelle pour une consommation de 120m³)

Le graphique suivant présente la facture d'eau moyenne annuelle par foyer pour les habitants de Maizeroy par rapport à la moyenne des prix pratiqués dans le département de la Moselle par des com-

munes de caractéristiques similaires. Pour interpréter les écarts de prix par rapport à la moyenne, il est nécessaire de tenir compte de la qualité du service rendu. Une eau bon marché n'est pas forcément signe de qualité et inversement...

(source : Agence de l'eau Rhin-Meuse)



Tarifs de location de la salle communale

Pour organiser événements familiaux, réunions, activités de groupe, la salle communale de Maizeroy, sise rue des Vignes dans le village de Chevillon, est toujours à disposition.

Les tarifs 2009 sont présentés dans le tableau ci-contre.

Pour rappel, suite aux plaintes de riverains, la municipalité demande aux locataires de limiter les nuisances sonores lors de l'occupation des locaux. Vous remerciant pour votre civisme.

		Tarifs Résidents	Tarifs Extérieurs
Mise à disposition de la salle SANS cuisine	Simple réunion	36 €	55 €
	La journée	72 €	146 €
	Le weekend	128 €	255 €
Mise à disposition de la salle AVEC cuisine	Goûter	92 €	184 €
	La journée	128 €	255 €
	Le weekend	182 €	366 €

Environnement

Visite de notre marais

Le Conservatoire des Sites Lorrains et la Commune ont organisé le vendredi 8 mai, une animation intitulée "Étonnantes Richesses de nos Marais" sur le site protégé de Maizeroy dit "les Tortus Prés".



C'est Marie Kieffer du CSL qui a animé cette après-midi en faisant découvrir aux participants toute la richesse faunistique et floristique de ce marais situé au sein des prairies inondables de la Nied française. Ce marais est d'ailleurs reconnu comme zone naturelle d'intérêt écologique. Les passionnés munis de guides spécifiques, comme les profanes, ont apprécié cette journée-

découverte et ont encore échangé leurs connaissances autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

A noter que des explications plus pré-

cises existent à propos de ce marais. Vous les trouverez sur le site maizeroy.net sous la rubrique "nos villages, curiosités".



Respect de l'environnement

Il est strictement interdit de jeter dans les toilettes des chiffons de toutes sortes (serviettes hygiéniques, lingettes diverses...). Ces déchets obstruent la pompe de la station d'épuration, empêchent son bon fonctionnement et par

conséquent nuisent à la qualité de l'eau et à l'environnement écologique. Il existe pourtant de nombreuses possibilités de se débarrasser de ces détritrus. Sans compter les frais occasionnés par l'intervention des personnels qualifiés.

Les W.C. ne sont pas des poubelles. Les déchets ci-dessous, retrouvés dans notre station, se passent de commentaires. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre civisme.



Prochain vide grenier

Bientôt la deuxième édition du Vide-Grenier de Maizeroy organisée par Familles Rurales Grain's de Folies.

Rendez-vous le dimanche 13 septembre, dès 6 heures pour les plus mordus. Une buvette et une restauration sur place vous permettront de passer une agréable journée.



Inscription obligatoire à partir du 20 août :

- 03 87 64 28 50
- jcpetit@metz.supelec.fr
- anne.leideling@orange.fr.

Sécurité

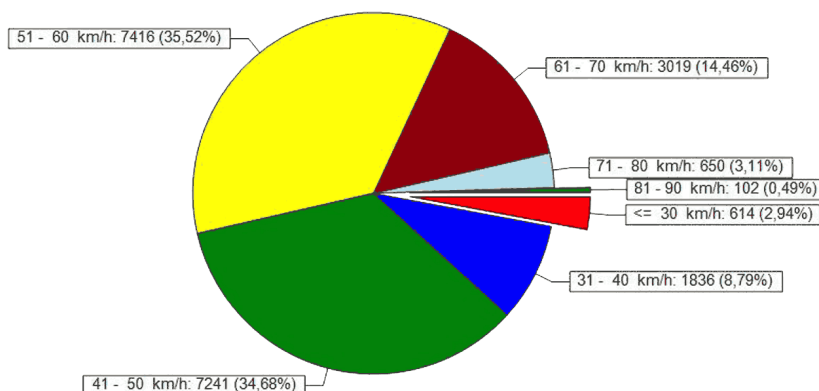
Radars cinémomètres, premiers résultats

Les radars cinémomètres installés depuis de début du mois de juin délivrent leurs premiers résultats et le bilan n'est pas fort élogieux.

Si nous pouvons féliciter 46 % de conducteurs consciencieux qui respectent la limitation de vitesse de 50 Km/h en agglomération, il n'en demeure pas moins déplorable que moins de la moitié des automobilistes traversant notre commune, sur les départementales D4 en provenance de Pange et D71 en provenance en Courcelles-Chaussy, fassent preuve de civisme;

Ainsi, la Municipalité regrette que près de 54 % confondent les voies de nos villages avec une piste de course.

Une mention spéciale aux 102 véhicules



enregistrés dans la tranche 81 à 90 Km/h et la palme de la délinquance routière pour un passage à près de 100 Km/h.

L'analyse des prochains mois définira s'il y a lieu d'envisager des mesures spécifiques afin de faire entendre raison aux fans de vitesse.

Jeux

En cette période estivale, l'équipe municipale propose à nos jeunes un clin d'œil sous forme de cette devinette illustrée.

Écris à la bonne place dans la grille les noms des animaux ou objets ; tu trouveras le nom de l'embarcation de ces malheureux pirates.

